

Le devenir du château de Chalais

par le Dr Lacamoire

1 - SOUVENIRS

« Je lègue à l'hôpital de Chalais Cent mîtes francs une fois payés, plus la terre de Chalais et ce que je possède dans te département de ta Dordogne, Beauséjour, Mareuil, Excideuil etc., .pour que dans le château disposé en conséquence y soient reçus des vieillards au-dessus de soixante ans, hommes et femmes mariés ou célibataires originaires des Communes sur lesquelles sont situés les biens donnés. Ne pourront être admis que des personnes respectables et recommandées par leur curé et acceptées par le Curé de Chalais. Les revenus une fois les impôts payés ainsi que les frais d'entretien payes seront partagés entre tes personnes admises dans la proportion que fixera le Conseil d'Administration de l'Hôpital suivant leurs antécédents, infirmités, besoins connus.

La régie des biens sera d'abord confiée à Monsieur H. Laffitte qui ne pourra être à la retraite sans une pension de quinze cents francs. Plusieurs années pourraient être employées à conserver les revenus à payer le droit à l'Etat, à mettre tous les bâtiments en bon état et à faire dans le château les distributions appropriées à sa nouvelle destination. On pourrait vendre les tapisseries, en affecter le prix aux travaux et être plus tôt à même d'admettre des pensionnaires. »

C'est ainsi que l'hôpital de Chalais, devenu Hospice puis Maison de Retraite, a hérité d'un immense domaine, dont le château de Chalais, par la volonté du dernier Prince de Chalais, Duc de Périgord Elie Roger Louis de Talleyrand-Périgord.

« Le vieux donjon a servi longtemps à défendre la contrée toute entière. A l'ombre des hautes tours se groupaient ceux qui avaient besoin d'aide et de protection, et ici, du moins, le souvenir des anciens seigneurs est conservé avec reconnaissance et avec affection. La réception qui m'est faite aujourd'hui est te plus sûr garant de (a fidélité des habitants à garder ces vieux souvenirs. Le Prince de Chalais, le dernier représentant de la branche aînée des Talleyrand, a voulu que le donjon et que les tours servent encore de refuge et de défense aux habitants de la contrée. Il a voulu que le vieillard affaibli et privé de ressources vienne s'y abriter et qu'il puisse s'y reposer sans préoccupations pendant les dernières années de son existence. Il a cru que nul emploi meilleur ne pouvait être fait de la demeure de ses ancêtres et il a pensé que le nom qu'il portait serait mieux conservé et mieux

protégé s'il était confié à la garde de ceux qui souffrent et de ceux qu'il a passionnément aimé toute sa vie. La chanté, qu'il a pratiqué pendant qu'il était sur terre, veillera encore près de son tombeau et le défendra contre l'oubli. » (Extrait du discours prononcé par le Prince Auguste d'Arenberg, neveu du Prince de Chalais, lors de l'inauguration de l'hospice de vieillards voulu par son oncle dans le château, le 25 Juin 1899).

Après la guerre 39-45 l'asile de vieillards, installé selon le vœu du Prince, a fermé ses portes. Le château est laissé à l'abandon; (Mademoiselle Laffitte, fille du dernier régisseur occupe quelques pièces), les haras, les écuries, une ferme, les communs.

En 1977 élu Maire, je suis devenu de droit Président de la Commission Administrative de l'Hospice puis du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite, donc responsable du legs et ce pendant 18 ans. Nous avons trouvé le château dans état de délabrement avancé, ne pouvant plus avoir une activité hospitalière. Considérant qu'il constituait avec l'église et le cloître un patrimoine à la fois historique et archéologique unique la municipalité a décidé d'en entreprendre la restauration. Très vite nous nous sommes rendus compte qu'il était vain de compter sur des aides rapides de l'État. Les extérieurs, inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques

étaient déjà protégés. Le classement monument historique apparaissait comme un leurre exigeant des contraintes de toutes sortes incompatibles avec l'urgence des travaux. Seule solution efficace - la mise en place d'un partenariat entre la Maison de Retraite, propriétaire, et la Commune, qui a été dotée d'un service d'entretien des bâtiments. Avec le concours d'artisans locaux ont été entreprises les réparations en fonction des moyens financiers disponibles .

Je me suis retrouvé à la fois maître d'ouvrage et maître d'œuvre. Avec un financement minimum nous avons effectué :

- La réhabilitation complète du cloître

Au château;

- La remise en état des écuries. (Les haras menaçaient de partir si rien n'était fait)
- La restauration de la galerie du rez-de-chaussée, des fenêtres, du pont-levis
- La réparation des planchers et des lambris
- La création du restaurant et des gîtes
- La création de l'Association du centre de Métiers d'Art dont le Maire de l'époque a été le fondateur.
- Un entretien annuel des toitures
- Divers aménagements.

Au cours des travaux nous avons fait quelques découvertes :

- La galerie du rez-de-chaussée était autrefois ouverte sur l'extérieur avec des arcades, sans doute construites au XVIème Siècle au cours la restauration effectuée par François de Talleyrand à la suite des dégâts de la guerre de cent ans. Nous les avons mises en évidence à l'intérieur, gardant la façade très XVII ème datant du passage de Marie-Françoise de Montluc, épouse de Daniel de Talleyrand, après la mort de celui-ci et de son fils Henri, victime des foudres du Cardinal de Richelieu.
- Des peintures représentant le " Roi Soleil" dans petit cabinet attenant au salon.
- De nombreux détails architecturaux', assemblages de poutres, planchers, constructions moyenâgeuses diverses, etc...

Des fouilles dans le parc et le long des remparts permettraient des découvertes sûrement très intéressantes au sujet des origines de la forteresse.

En 2001, le cloître était entièrement réhabilité. Tout le rez-de-chaussée du château était refait à neuf, constituant une suite de pièces, chambres, salle à manger, salons et l'ancienne apothicairerie (mentionnée par Charles Maurice dans ses mémoires): - Les boiseries restaurées et repeintes, les lustres et appliques fabriqués par les ateliers communaux, les planchers réparés - dans la chambre de la Princesse c'est une copie de celui de la galerie des glaces du château de Versailles.....

Tout cela a été possible grâce à des employés communaux spécialisés, équipés en conséquence aidés par les ouvriers d'un chantier d'insertion, (financé par le Conseil Général) et à des artisans locaux, le Maire en personne assurant la maîtrise d'oeuvre, la Maison de Retraite fournissant les matériaux, avec une participation financière du legs. Les rentrées d'argent dues aux visites, aux locations des gîtes et à diverses activités saisonnières devenaient une participation non négligeable. En agissant ainsi, que de pertes de temps ont été évitées et combien d'argent a été économisé !

Certes la tempête de Décembre 1999 a gravement endommagé les toitures mais , toujours grâce à l'équipe municipale et des subsides provenant des assurances les brèches ont été colmatées, donnant du temps à la mise en place de dossiers en vue d'effectuer par tranches les réparations définitives . En 2000 la Haute Ville avec le château et le cloître était devenue un lieu d'animations qui s'inscrivaient dans le programme de développement touristique et culturel du Pays de Chalais avec la médiathèque, le théâtre et la salle de conférence... Un service intercommunal du Patrimoine était chargé de son suivi. Dans un cadre parfaitement sécurisé, ateliers de taille de pierre, de menuiserie, d'informatique, de calligraphie , de peintures, expositions, conférences , manifestations hippiques, visites commentées sur des thèmes archéologiques, architecturaux et historiques , etc... attiraient de plus en plus de monde. Du personnel était engagé pour faire revivre notre vieille demeure seigneuriale...sur LES TRACES DES TALLEYRAND-PERIGORD....

Le Conseil d'Administration actuel de la Maison de Retraite, propriétaire, a fait classer le château monument

historique. Désormais les réparations ne peuvent être envisagées que par des programmes encadrés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles avec tout ce que cela comporte de tracasseries administratives, de contretemps et de dépenses surdimensionnées.

Depuis six ans aucun entretien : les gouttières se multiplient, les lézardes s'aggravent .Pourtant le legs a encore suffisamment de ressources pour mettre en place un programme de rénovations effectué par tranchesIl y avait des réserves gérées par le Trésor Public.

Aux dernières nouvelles un promoteur en fera un hôtel de luxe. Ce qui est bien loin de la volonté du dernier Prince de Chalais, qui pensait que, grâce à son geste, la population entretiendrait avec ferveur le souvenir des Talleyrand-Périgord !

2 – LE CLOITRE ET LE COUVENT

Au Moyen Age, Chalais fut le siège d'un prieuré d'abord régulier, puis séculier, dépendant de la très importante abbaye bénédictine de Saint Martial de Limoges. A cette époque, les abbayes et les monastères disposaient de grandes ressources, ce qui leur permettait de construire de vastes et magnifiques édifices. Le prieuré conventuel de Chalais comptait au moins douze membres et était très florissant au XIII ème Siècle.

La paroisse groupée tout autour en qualité de vicairie perpétuelle était unie au prieuré. L'église sous le vocable de Saint Martial était commune aux deux. Ce même prieuré avait sous sa dépendance l'église Saint Georges, supprimée vers la fin du XIV ème Siècle (dont l'emplacement, est indiqué dans le quartier du Fagnard, appelé aussi quartier Saint Georges, sur le bord de la Vivéronne et aussi l'église de St Léonard de Bordeaux.

Pendant de longues années, église et monastère prospérèrent dans la paix. La guerre de cent ans mit fin à cette situation, apportant ravage et désolation dans ce pays qui fut occupé longtemps par les Anglais. Ils y étaient encore en 1445, année au cours de laquelle le couvent et l'église furent pillés et très endommagés. Pendant les guerres de religion, les protestants complétèrent les destructions en incendiant l'église vers 1569.

Après la mort de son fils, le Comte de Chalais, Henri de Talleyrand, décapité à Nantes en 1626 dans les conditions que l'on sait, sa mère, dame Françoise de Montluc, veuve de Daniel de Talleyrand, s'étant retirée à Chalais décida de restaurer l'église et de reconstruire le cloître . La disposition actuelle avec ses arcades date de cette époque. A l'intérieur, au rez-de-chaussée, la salle capitulaire reconstituée avec une antichambre ayant un puits, l'ancien four à pain et d'autres pièces. A l'étage les cellules des moines...Seul le Prieur avait droit à deux pièces.

Le 17 Mai 1629, elle fit appel aux Augustins de Bordeaux qui s'établirent dans l'ancien logis prieural remis en état le cloître actuel qui comprenait douze cellules. Elle leur assura une rente de 450 livres jusqu'à ce qu'ils aient le bénéfice du prieuré, de la cure de Chalais et de Ste Marie, ce qui leur fut rapidement accordé.

Ils étaient trois prêtres au moins: - un pour administrer les sacrements, un deuxième pour prêcher à Chalais et dans les paroisses voisines, un troisième pour instruire la jeunesse. Ils ont été jusqu'à dix religieux. Les prieurs profès vinrent du couvent de Bordeaux. Ils restèrent attachés à cette province et fondèrent vers 1700 une fraternité d'Augustin qui fut assez prospère jusqu'en 1789. Ils perdirent une partie de leurs droits vers 1732 par le fait de la nomination en cour de Rome d'un Prieur, mais ils les recouvrèrent en 1778 et en Jouirent jusqu'en 1797, date de la suppression du couvent.

En tant que "Bien National" il devint le siège de la brigade de Gendarmerie de Chalais jusqu'en Août 1851. Par la suite les bâtiments furent achetés par le Duc de Talleyrand-Périgord, Prince de Chalais (acte du 5 Juin 1853). Ils furent transformés en maison d'éducation pour les garçons, l'école St Charles, dirigée par les frères de la doctrine chrétienne, les religieux de St Gabriel .A la suite des lois sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat l'établissement ferma ses portes .Par la suite les religieux furent remplacés par des locataires aux modestes moyens.... les arcades étaient transformées en caves ou en basse- cour ... le linge séchait, étendu dans les galeries.... Les bâtiments pas entretenus devenaient des ruines.

A partir de 1977, les habitants ayant été relogés, nous avons entrepris sa réhabilitation. Désormais avec le château et l'église il constitue à la "Haute Ville " un patrimoine historique et archéologique unique dans le Sud Charente.

*Jean Lacamoire
Ancien Maire de Chalais, décédé en mai 2008*

